

Rougemont

« Le Manoir » fête ses 30 ans

ER. 8.6.13



■ Résidents et accompagnateurs réunis pour le 30^e anniversaire.

Un après-midi où le droit à la différence a donné toutes ses lettres de noblesse de par l'activité proposée et élaborée pour cette occasion par Nathalie, la prof de théâtre et les résidents du foyer de vie « Le Manoir ».

Une petite troupe de joyeux comédiens a su retenir l'attention de la centaine de personnes présentes ce jour-là pour célébrer son 30^e anniversaire en présence du président de l'association d'hygiène de Franche-Comté, Monsieur P.E. de Moustier ainsi que de la vice-présidente du conseil général,

D. Nevers.

En avril 1983, s'ouvre à Rougemont dans l'hôtel de Choiseul le premier foyer occupationnel du Doubs et de sa région. Une nécessité à l'époque où la demande sociale est de prendre en charge les personnes adultes handicapées mentales dans des locaux adaptés. « Le Manoir » à cette époque accueille trente pensionnaires auxquels sont proposées une vie collective et des activités de jour structurant les moments de la journée entre vie quotidienne et « occupations ». En 1990, « Le Manoir » verra son accueil pas-

ser à trente-trois places. D'un unique groupe de vie à son ouverture, « Le Manoir » évolue à trois avec la création du groupe de travailleurs et du groupe de transition ainsi que celui des personnes âgées. La création de l'atelier extérieur situé non loin du collège de Rougemont s'ajoute aux activités quotidiennes proposées.

2001, sera une année où l'incendie des bureaux administratifs amènera une réorganisation des locaux et la création d'un quatrième groupe de vie et en 2008 l'ef-

fectif sera de trente-neuf résidents. De nouvelles avancées sont à l'ordre du jour dans les mois à venir car il est prévu que deux autres pensionnaires viennent se joindre aux différents groupes dès lors que les travaux de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité et d'humanisation seront effectués.

Une cérémonie qui se terminera par la remise d'un bouquet aux personnels encadrants et à la plus ancienne résidente présents depuis sa création. Trente années de service pour que le droit à la différence existe.